



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 16/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 29  
En exercice : 29 Présents : 27 Votants : 27 Procurations : 00

Reçu en Préfecture le : 22 MARS 2016  
Affiché le : 22 MARS 2016

Certifié exécutoire

L'An deux mille seize, le 17 Mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 09 Mars 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, SUZE, JOUET.

**ABSENTS** : Mme GARBIN et M. MARTIN

**SECRETARE** : Mme LE GUIRIEC a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement - Budget 2016**

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Détermination du montant maximal de l'autorisation :

Le montant total des crédits ouverts en investissement (hors opérations d'ordre et hors dette) en 2015 est de : 7 863 577 €

Le quart des crédits ouverts hors dette représente : 1 965 894 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- D'autoriser le paiement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,
- De préciser le montant et l'affectation des crédits comme suit :

Chapitre	Article	Opération	Montant
20	2051	122	3 000
204	2041512		40 000

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 18 mars 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

